

## LA FORÊT-SAINTE-CROIX (Etampois S.-E.)

# Ecouter la voix des Sylvaniens



***Informers et concerter sont les deux mamelles du village.***

*Les habitants se sont retrouvés pour un café citoyen le samedi 9 décembre.*

**G**uy Crosnier, le maire, et les élus du Conseil municipal, avaient convié les Sylvaniens à ce rendez-vous habituel du café citoyen à la salle des fêtes. Un grand nombre de sujets ont été évoqués, sans filtre, avec pour seul objectif de partager le maximum d'informations et d'écouter la voix des habitants. Il a notamment été question,

des zones d'accélération des énergies renouvelables que les communes doivent définir, de la mise en place de groupements de commandes pour divers services, ou encore de la destruction des nids de frelons asiatiques. Ce moment d'échange est une recette qui a fait ses preuves pour faire avancer le village dans la plus grande concertation et cela n'est pas prêt de s'arrêter.

**■ T.V.**

## BRÉTIGNY-SUR-ORGE

# Plan local d'urbanisme : les brétignolais ont la parole



**Les habitants ont jusqu'au 31 janvier pour répondre.**

*Dans le cadre de la procédure de révision du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune, les habitants sont invités à apporter leur contribution jusqu'au 31 janvier.*

« **Q**uels sont selon vous les atouts et faiblesses de votre quartier ? ». « Pour quelles raisons avez-vous choisi d'habiter à Brétigny-sur-Orge ? ». « Si des commerces venaient à s'implanter, où souhaiteriez-vous qu'ils s'implantent en priorité ? » Autant de questions auxquelles les habitants de Brétigny-sur-Orge sont invités à répondre d'ici le 31 janvier prochain. Dans le cadre de la procédure de révision du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune, la municipalité propose en effet aux habitants

d'apporter leur contribution, via un questionnaire (disponible en ligne sur le site Internet de la Ville), ainsi qu'à travers trois réunions de concertation organisées « au premier trimestre 2024 ». La commune rappelle par ailleurs les quatre orientations majeures vers lesquels veut tendre Brétigny : une « meilleure maîtrise de la croissance et la lutte contre la densification de la commune », « poser les bases pour définir l'urbanisme de demain en prenant en compte les enjeux de la transition écologique », « permettre l'harmonisation de l'urbanisme et le maintien de la qualité du cadre de vie » et enfin « créer les conditions permettant la mise en œuvre du projet de requalification du cœur de ville et du site de la Roseraie ».

**■ R. L.**

# Budget participatif : c'est reparti pour un tour

*La deuxième édition du budget participatif de la commune de Massy prend son envol dès le lundi 8 janvier.*

Vous avez peut-être pris vous-même quelques résolutions pour la nouvelle année. Mais en avez-vous pour votre ville ? Pour les Massicois dans ce cas de figure, il ne faudra pas attendre très longtemps pour soumettre ces bonnes idées. En effet, la Ville organise une deuxième édition de son budget participatif et la première phase du dispositif commence dès le lundi 8 janvier, avec le dépôt des idées des citoyens. Pour ce faire, vous avez jusqu'au 10 mars pour vous rendre sur la plateforme en ligne "jeparticipe.ville-massy.fr" et vous laisser guider.

## Plusieurs critères à respecter

A l'occasion de cette nouvelle édition du budget participatif, la Ville de Massy alloue une enveloppe conséquente, de l'ordre de 500 000 euros. Pour les personnes souhaitant soumettre leur projet aux votes des Massicois, quelques critères doivent être respectés, notamment trois prérequis indispensables : « être inclusive et d'intérêt général »,



« être respectueuse de l'environnement » et enfin « ne pas être à vocation ou à caractère commercial ».

Au delà de ces critères, les idées soumises devront avoir un coût maximum de 50 000 euros, être suffisamment précises pour pouvoir apprécier sa faisabilité technique, administrative et financière, ne pas être un projet déjà en cours et ne pas générer de surcoûts de fonctionnement. La Ville précise par ailleurs qu'une « attention particulière sera accordée » aux idées tenant compte des grands enjeux de la ville, à savoir l'égalité entre les femmes et les hommes, la transition écologique, le parcours usagers (agilité, simplification d'une démarche, accessibilité

des services, modernisation) et l'innovation.

## Rendez-vous en septembre pour la session de vote

Après cette phase de dépôt des projets, ces derniers seront par la suite étudiés par un comité de suivi et les services techniques de la ville. Les dernières idées alors en lice seront soumises aux votes des habitants, au cours d'une consultation en ligne qui devrait se tenir entre les mois de septembre et octobre.

La mise en œuvre des projets lauréats devrait, de son côté, commencer à compter du mois de novembre de l'année prochaine.

■